

**PAYS
PORTES DE
GASCOGNE**



« Retiens la Nuit »

Un projet pour préserver la nuit et la biodiversité nocturne

Appel à Manifestation d'Intérêt 2021



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Contexte de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le PETR Pays Portes de Gascogne coordonne à l'échelle de ses cinq Communautés de Communes qui le compose, les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) depuis 2018. L'adoption des PCAET aux seins des conseils communautaires, fin 2019, permet aux Communautés de Communes, au PETR Pays Portes de Gascogne et aux partenaires associés de mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire qui permettront d'atteindre l'objectif de devenir un Territoire à Energie Positive à l'Horizon 2050. Outre les problématiques de production d'énergie renouvelable et de consommation d'énergie, la biodiversité nécessite une attention particulière, notamment la biodiversité nocturne qui est grandement impactée par la pollution lumineuse, notamment l'éclairage public et privé.

Conscients de ces enjeux, l'association A Ciel Ouvert et le PETR Pays Portes de Gascogne souhaitent mobiliser les acteurs du territoire autour de l'éclairage nocturne et de la pollution lumineuse, tant en direction des élus que des acteurs de l'économie (industriels, commerçants...) et du public en général. Pour cela, l'association souhaite déployer un panel d'outils « à la carte » en fonction des besoins et des attentes de chaque collectivité ou groupe d'acteurs souhaitant s'engager dans cette démarche. Ce projet intitulé « Retiens la Nuit » est une action inscrite dans les cinq Plans Climat Air-Energie-Territoriaux qui sont actuellement en vigueur sur vos territoires respectifs.

OBJECTIF DE L'AMI :

L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêts est d'identifier 10 communes ou groupements de communes qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Un programme d'accompagnement sera proposé aux collectivités sélectionnées ainsi que des outils adaptés à la sensibilisation de la pollution lumineuse et de ses méfaits sur la biodiversité. Le projet consiste à sensibiliser les élus et le grand public à la pollution lumineuse et à repenser l'éclairage nocturne dans les communes du PETR. Il a pour ambition, in fine, de valoriser la nuit au sein du PETR notamment en visant une labellisation « ville et village » étoilé.

Les communes sélectionnées seront accompagnées jusqu'à l'obtention du label « Villes et villages étoilés ».

Un produit touristique autour de la nuit étoilée sera également déployé par le Comité départemental du Tourisme, partenaire de ce projet, afin de valoriser les communes volontaires.

OUTILS MIS A DISPOSITION :

- Rencontres/débats avec les élus et les citoyens
- Atelier « Quel éclairage pour ma commune ? »
- Exposition itinérante « Autour de la nuit »
- Randonnées sur la biodiversité nocturne
- Spectacle de marionnettes sur le thème de la nuit
- Charte sur l'éclairage public
- Labellisation « Villes et villages étoilés » (label national délivrés par l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes))

CRITERES D'ELIGIBILITES ET DE SELECTION

Le projet est en capacité **d'accompagner 10 communes ou 10 regroupements de communes** (limitrophes et de la même Communauté de Communes) sur l'ensemble du territoire du Pays Portes de Gascogne. Par conséquent nous veillerons à ce qu'un équilibre territorial soit respecté entre les 5 communautés de Communes. A partir du questionnaire joint en annexe, les communes ou communauté de communes seront « sélectionnées » par A Ciel Ouvert, le PETR Pays Portes de Gascogne et en étroite collaboration avec les Communautés de Communes selon les critères suivants :

- Les regroupements de communes limitrophes et d'une même Communauté de Communes seront prioritaires
- Motivation pour le projet et pour optimiser l'éclairage de sa collectivité ou du groupement
- Réponse à un besoin pour la commune (Une commune où l'extinction de l'éclairage publique est déjà pratiqué sur l'ensemble de son territoire ne sera pas prioritaire)
- Equilibre territorial entre les 5 Communauté de communes : 2 communes ou 2 regroupements de communes maximum seront accompagnés par A ciel Ouvert
- Capacité à mobiliser les citoyens

PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

Courrier de manifestation expliquant pourquoi la commune ou le regroupement de commune souhaite participer au projet et être potentiellement labélisé « ville et village étoilé », accompagnée du questionnaire joint.

MODALITE DE DEPOT

Dossier à déposer avant le 30 avril 2021.

Envoyer le questionnaire et un courrier d'attention adressés à :

Monsieur David TAUPIAC
Président
PETR Pays Portes de Gascogne
32201 Gimont Cedex

Ou par mail à energie@paysportesdegascogne.com

**PAYS
PORTES DE
GASCOGNE**



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Questionnaire pour le projet Retiens la nuit

Nom de la (ou des) commune(s) :

(Possibilité de regroupement de communes limitrophes et d'une même Communauté de Communes) :

Nom de la personne contact :

Date :

- 1- Seriez-vous intéressé par les interventions que nous proposons dans le cadre du projet « Retiens la nuit » ?
 - Oui
 - Non
 - Peut-être

- 2- Seriez-vous intéressé par une démarche de réduction de la pollution lumineuse dans votre commune ?
 - Oui
 - Non

- 3- De quand date la dernière rénovation de l'éclairage public de votre commune ?
- 4- Quel est la nature de votre éclairage public ?
- Lampes au vapeur de mercure ou de sodium (lumière orange)
 - LED
 - Tubes fluo-compactes (appelé communément « néon »)
- 5- Actuellement, l'éclairage public de votre commune fonctionne-t-il toute la nuit ?
- Oui
 - Non
- 6- Votre installation est-elle équipée d'horloges astronomiques ?
- Oui
 - Non
- 7- Avez-vous l'intention de changer quelque chose sur votre éclairage public ?
- Oui
 - Non
 - Peut-être
- 8- Si oui, s'agit-il :
- D'installer un nouveau type d'éclairage
 - D'installer une horloge pour couper l'éclairage à certaines heures de la nuit
- 9- Votre commune possède-t-elle des bâtiments ayant un éclairage spécifique (valorisation de patrimoine, espaces sportifs...) ?
- Oui
 - Non
- 10- Si oui, en dehors de la présentation débat « 1001 raisons de protéger la nuit », quels types d'interventions souhaiteriez-vous (plusieurs choix possibles) ?
- Spectacle de marionnettes « L'enfant et la nuit ». (A partir de 7 ans et pour adultes)
 - Randonnée sur la biodiversité nocturne
 - Film/débat « La face obscure de la lumière »
 - L'exposition « Autour de la nuit »

Merci d'avoir pris quelques minutes pour répondre à ce questionnaire